

CONFERENCE INTERNATIONALE NDJAMENA

THEME :

AGRICULTURE, PASTORALISME ET AIRES PROTEGEES : TENSIONS ET SOLUTIONS POUR
L'AVENIR DES TERRITOIRES RURAUX EN AFRIQUE CENTRALE ET AU SAHEL

THEME DE COMMUNICATION EN ATELIER

Agropastoralisme et dégradation des aires protégées de Sena-Oura et de Zah-Soo
dans le Sud du Tchad (1993-2023)

Présentateur:

Dr MASSANA DOUM Esaïe

Assistant à l'Université de Pala/Tchad

massanaesaie@gmail.com

Contacts : 00235 66 67 13 45

00237 693 91 97 99

1- 4 octobre 2024



Plan

Introduction

1- Historique et évolution

3- Problématique

4- Méthodologie

5- Les méthodes de gestion

6- Les défis

Conclusion

Introduction

La question de la gestion et la conservation des ressources naturelles est devenue l'un des enjeux majeurs des relations internationales contemporaines. Elle reste d'actualité et est même une recommandation de l'Organisation des Nations Unies. Le parc national de **Sena-Oura**, situé dans le département de Mayo-Dala et la province du Mayo-Kebbi-Ouest.

Quant au parc national de **Zah-Soo** situé dans la province du Mayo- Kebbi Ouest. Il s'étale sur trois sous-préfectures à savoir les sous-préfectures de **Léré, Lagon,** et **Binder.**

L'objectif général de cette étude est d'évaluer les impacts de la pratique de l'agriculture et des éleveurs transhumants sur le parc national de Sena-Oura et Zah-Soo :

Il s'agit d'identifier les typologies des menaces potentiellement responsables de la modification de ces milieux ; de proposer les méthodes de gestion durable des activités anthropiques pouvant permettre de maintenir une biodiversité suffisante pour une bonne régénération.

1- Historique et évolution

De son origine, le parc de Sena-Oura, une volonté manifeste du canton Dari, par les structures locales qui se sont constituées en associations locales **ILOD** (Instance Locale d'Orientation et de Décision de Dari) créée en 2002, sous l'impulsion du Projet de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (PCGRN).

Ce programme était initié et financé par la GTZ., et qui ont élaboré une charte de gestion intégrant les différents usages y compris la conservation, avec un dispositif de suivi de la faune par les populations, original et très utile à la gestion.

L'association ILOD de Dari s'est ensuite vue proposer de céder son territoire à l'État pour étendre Boubandjida, en créant le parc National de Sena Oura en 2010 par le gouvernement tchadien.

Quant à la Réserve de Faune de Binder Leré devenue parc national de Zah-Soo, elle était aussi une réserve communautaire gérée depuis des années par la communauté locale.

C'est récemment, par la loi N° 003/PCMT/2022 du 15 mars 2022, que la RFBL va se transformer en parc national abritant en son sein des écosystèmes riches avec des espèces animales rares au monde telles que le lamantin ; des formations végétales exceptionnelles telles que les bosquets à « chili », des sites pittoresques comme les chutes Gauthiot et les deux lacs de Leré et Trené.

2- Les acteurs de gestion

Plusieurs acteurs interviennent pour la gestion et la conservation de cette aire protégée :

- ❑ Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques ;
- ❑ La Coopération Technique Allemande GTZ, l'ONG Noé;
- ❑ Les Organisations Non Gouvernementales : Wildlife Conservation Security, **IUCN**, le projet de Restauration des Corridors Ecologiques du Mayo-Kebbi Ouest ;
- ❑ Les partenaires techniques financiers : **USA, UE, BM, PNUD, AFD**;
- ❑ La population locale, les associations villageoises, les médias jouent un double rôle pour la préservation de ces écosystèmes;
- ❑ Ces acteurs mettent en œuvre des activités transversales visant à améliorer la gouvernance, promouvoir le financement durable des aires protégées et renforcer les institutions en charge de la biodiversité au Tchad ;
- ❑ Pour Sena-Oura, il est important de souligner l'effort de conservation, notamment la dynamique du canton de Dari qui s'est mobilisé entre 1993 et 2015 pour la gestion de son territoire et le développement d'une charte de gestion des ressources naturelles intégrant notamment une zone d'intérêt cynégétique avec dispositif de suivi faunique original et géré par les populations.

3- Problématique

La problématique fondamentale qui sous-tend cette communication est celle de savoir comment expliquer des zones géographiquement délimitées par le gouvernement pour préserver ces ressources naturelles connaissent une dégradation excessive et une rupture brusque dans leur équilibre malgré l'effort de gestion par les différents acteurs. Cette dégradation des aires protégées entraîne la disparition d'une importante quantité d'espèces fauniques et floristiques.

Ces différentes menaces sont entre autres :

- ❑ **Le braconnage ; la carbonisation; la pêche illicite;**
- ❑ **Le phénomène d'empoisonnement des mares à l'aide des produits toxiques ;**
- ❑ **Le pâturage des éleveurs transhumants dans les parcs ;**
- ❑ **Les orpailleurs clandestins ;**
- ❑ **Les nouvelles défriches hors des limites officielles du parc, ... etc.**

Ces enjeux doivent attirer l'attention des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers pour la sauvegarde de ces patrimoines nationaux.

Ainsi, l'État a-t-il tenu ses promesses par les quelles il avait convaincu les populations de céder la gestion à l'État (implication effective dans la gouvernance du parc, revenus économiques significatifs ?

Comment la transhumance était-elle intégrée dans le diagnostic des populations et dans les orientations de la charte de l'Ilod de Dari et dans le plan d'action de sa mise en œuvre ?

Comment celle-ci a-t-elle été intégrée au cadre de gestion du PNSO à sa création, les limites du parc ont-elles respecté celles de la charte l'impact négatif de la pratique de l'agriculture et de l'élevage sur les aires protégées dans la zone méridionale ?

Comme le témoigne Zam Ser-Ser, chef d'Inspection forestière :

« Dès qu'on arrête un braconnier ou un déforesteur, un coup de fil vient de Ndjamena pour libérer immédiatement le coupable ou l'auteur. Surtout, les politiciens occupant un poste ministériel et à l'Assemblée nationale s'ingèrent souvent dans nos actions et finalement, nous cédon sans peine ni les amendes pourtant nous sommes des personnels en charge qui représentons l'État et surtout le ministère de l'Environnement et de l'eau au niveau régional ».

Planche 1. Éleveur nomade installé dans le Parc National de Zah-Soo et D dans le parc de Sena-Oura

A



B



C



D



Planche 2. Menace des braconniers et des orpailleurs dans le Parc National de Sena-Oura



Planche 3. Appréhension des braconniers dans le Parc National de Sena-Oura par les agents mobiles de protection anti-braconnage et une carcasse d'une girafe découverte



Planche 1. La carbonisation le parc de Sena-Oura



4- Méthodologie

Cette présente étude est le résultat de l'enquête qui s'est déroulée à Sena-Oura et Zah-Soo. Ainsi, plusieurs techniques de recherche ont été adoptées pour la collecte des données :

- ❑ Observation directe expliquée par la descente sur le terrain,
- ❑ Recherche documentaire dans les centres de recherches,
- ❑ Entretiens individuels avec les acteurs (directeurs, conservateurs, agriculteurs, éleveurs, orpailleurs et les braconniers).
- ❑ La taille de l'échantillon de l'étude était composée de 30 acteurs, dont 3 gestionnaires, 4 conservateurs, 8 agriculteurs, 8 éleveurs, 2 braconniers et 5 agents de lutte anti-braconnage.

Après compilation des données, **les résultats montrent que les impacts de l'agriculture et des éleveurs transhumants influencent négativement la biodiversité, la criminalité faunique, la transhumance, les orpailleurs et la carbonisation. Dans cette zone méridionale, le phénomène de dégradation de ces aires protégées prend des proportions notables.**

• 5- Les méthodes de gestion

Objectifs	• Gérées avec des objectifs sociaux et économiques • Souvent créées pour des motifs scientifiques, économiques et culturels • Gérées en tenant davantage compte des populations locales • Appréciables pour l'importance culturelle de la dite « nature » • Aussi question de restauration et de réhabilitation
Gouvernance	Gérées par de nombreux partenaires et impliquent toute une gamme des parties prenantes
Populations locales	• Gérées avec, pour et, dans certains cas, par les populations locales • Gérées pour répondre aux besoins des populations locales
Contexte plus large	• Planifiées dans le cadre de systèmes nationaux, régionaux et internationaux • Développées en « réseaux » d'aires strictement protégées, entourées de zones-tampons et reliées par des corridors verts
Perceptions	• Vues aussi comme des biens communautaires • Vues aussi comme des préoccupations internationales
Techniques de gestion	• Gérées de façon adaptative dans une perspective de long terme • Gérées avec une considération politique
Finances	Payées par de nombreuses sources
Compétences de gestion	• Gérées par des personnes aux compétences multiples • En s'inspirant des connaissances locales

6- Les défis

- ❑ Contenir le braconnage sous toutes ces formes dans les parcs;
- ❑ Eradiquer le phénomène d'empoisonnement des mares à l'aide des produits toxiques;
- ❑ Déguerpir tous les éleveurs transhumants des parcs;
- ❑ Délocaliser et indemniser les habitations au sein des parcs;
- ❑ Limiter les nouvelles défriches des parcs;
- ❑ Renforcer les capacités humaines et matérielles des parcs;
- ❑ Informer et sensibiliser la population sur l'importance de la conservation pour un développement durable;
- ❑ Offrir des microcrédits à la population au alentour des parcs;
- ❑ La gestion participative.

Conclusion

En somme, il était question pour nous de montrer les impacts négatifs de la pratique de l'agriculture et l'élevage sur les deux aires protégées de Sena-Oura et de Zah-Soo respectivement dans le Mayo- Kebbi-Ouest. Il ressort de cette étude que, les ressources naturelles sont sous une pression démographique. De tout ce qui précède, la pratique de l'agriculture et la transhumance sont les principaux facteurs de dégradation. Ces pratiques mettent en mal l'avenir de ces aires protégées.

Merci de votre aimable attention !